



**PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Direction des Politiques Publiques
Pôle Coordination - Environnement
Cellule Développement Durable**

Gap, le **04 AOUT 2025**

Compte rendu de la Réunion de la Commission de Suivi des Sites (CSS)
de l'ISDND de Pralong à Embrun
du 17 juin 2025

Liste des présents :

Collège « Administrations de l'État »

ROCHAS Benoit	Secrétaire Général Préfecture des Hautes-Alpes	
PLANES Frédéric	Directeur des Politiques Publiques	Présent
JALLAIS Sarah	Chef de Pôle des Politiques Publiques	
BRAVO Mélanie	Préfecture des Hautes Alpes	Présente
CHIROUZE Vincent	DREAL	
BENOIT DE COIGNAC Samuel	DREAL	Présent
VALENCIA Sandrine	DREAL	Présente

Collège « Élus des Collectivités Territoriales »

Titulaires

AUDIER Marc	Commune d'Embrun	Présent
DOU Jean-Claude	Commune d'Embrun	

Suppléants

COULOUMY Christian	Commune d'Embrun	
PARPILLON Christian	Commune d'Embrun	Présent

Collège « Riverains ou Associations de Protection de l'Environnement »

Titulaires

GASDON Hervé	SAPN	Présent
FANTI Bernard	Fédération des Hautes-Alpes pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques	Présent

Suppléants

LUTHY Florence	Embrun Écologie	
DOUCENDE David	Fédération des Hautes-Alpes pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques	

Collège « Exploitant d'Installation Classée »

Titulaires

VOLLAIRE Pierre	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	
ARNAUD Jérôme	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	Présent

Suppléants

VERRIER Jean-Luc	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	
PARPILLON Christian	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	Présent

Collège « Salariés de l'exploitation »

Titulaires

RUIZ Caroline	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	Présente
TROUILLET Ananda	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	

Suppléants

DUFFORT Rémi	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	
GRANDJEAN Michel	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	

Personnalités Qualifiées

	ARS	
FANTI Jonathan	SDIS	Présent

Secrétariat

JEAUNEAU Nicolas	Cypres	Présent
------------------	--------	---------

La réunion débute à 14h40.

L'accueil est fait par Monsieur Planes, directeur des politiques publiques de la préfecture des Hautes-Alpes, président de la CSS.

Le quorum est atteint, la réunion de la commission peut valablement se dérouler.

Le compte-rendu de la précédente CSS du 2 juillet 2024 est soumis au vote. Il n'y a pas d'opposition et pas d'abstention. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Présentation du bilan annuel

Madame RUIZ présente un diaporama (en annexe).

Quelques précisions sur la présentation :

Diapo 3 :

- Les tonnages enfouis ont diminué de près de 400 tonnes en un an, essentiellement du fait de la diminution de l'apport d'encombrants (-130 tonnes) grâce aux nouvelles filières mis en place en déchetterie (plastique dure, ecomobilier, laine de roche et de verre, ...);
- Les déchets d'activités économiques (DAE) ont également diminué, de l'ordre de -180 tonnes (arrêt de l'acceptation des bennes de SUPER U car présence trop importante de biodéchets);
- Les déchets de dégrillage ont légèrement augmenté.

Monsieur Audier : Les déchets de dégrillage ce sont les stations d'épuration ?

Madame Ruiz : Oui tout à fait. En 2023 les refus de dégrillage étaient gérés par la benne ordures ménagères sans pesée. Maintenant ils sont de nouveaux tracés via une tournée spécifique. C'est plus une question de traçabilité.

Diapo 4 : Tous les travaux de remise en état du site suite à la crue de 2023 sont terminés.

Diapo 5 : La torchère a fonctionné 97% du temps, soit 8380h avec un débit de 90 m³/h.

La baisse des biogaz est liée à la fois à la nature du déchet (moins de biodéchets) mais aussi à l'efficacité de certains drains qui commencent à être colmatés et trop éloignés des déchets en décomposition. Les nouveaux drains mettent un certain temps à prendre le relais.

Il sera nécessaire en 2026, de budgéter un ou deux drains supplémentaires.

Madame Valencia : La teneur en Méthane avait baissé, cela peut être lié à la nature des déchets.

Madame Ruiz : Nous saurons bientôt s'il y a moins de biodéchets car nous faisons une caractérisation des ordures ménagères à l'automne, ainsi qu'à l'hiver et l'été prochain pour avoir quelque chose de représentatif et corrélérer éventuellement la baisse de méthane avec la baisse des biodéchets dans les ordures ménagères.

Toutes les analyses des biogaz sont conformes. Il n'y a pas de fortes émissions diffuses sur le site.

Les quelques points jaunes sur la carte sont des micro-fuites de biogaz inférieures à 1000 ppm. On les retrouve souvent en bord de site ou par exemple sur la zone couverte car elle a été percée par les arbres qui poussent ou les oiseaux qui picorent les vers.

Diapo 6 : Dans les analyses des eaux de ruissellement interne, un nouveau paramètre a été analysé : les PFAS (per- et polyfluoroalkylés).

Madame Valencia : Il s'agit d'une nouvelle réglementation sur les sites potentiellement émetteurs de PFAS. Il s'agit de faire un état des lieux avec 4 analyses trimestrielles. Les deux premières analyses ont ici montré qu'a priori il n'y avait pas de PFAS.

Monsieur Benoit de Coignac : D'ailleurs, il était demandé 3 analyses et Mme Trouillet a souhaité en faire 4 pour que ce soit sur une année complète.

Nous avons eu 2700 tonnes de lixiviats à traiter, qui ont été transportés à Valensole pour y être traités puisque ce n'est toujours pas faisable au Beynon. Nous fonctionnons ainsi depuis un peu plus d'un an.

Monsieur Gasdon : Cela représente combien de camions ?

Madame Trouillet : soit 87 camions citerne de lixiviats

Madame Ruiz : On a des citernes de 30m³, à raison de 2 à 3 rotations par semaine maximum (arrêté sur la période hivernale). Le coût de traitement est à 194.000€ par an.

Monsieur Fanti B. : Avez-vous analysé la possibilité d'un traitement sur place ?

Madame Ruiz : Le problème du traitement sur place c'est que les périodes autorisées pour le rejet dans le milieu naturel ne sont pas en phase avec les pics de production de lixiviats. Quand nous le traitons sur place par osmose inverse nous avons toujours le risque d'un débordement.

Madame Trouillet : la logistique est très complexe (unité sur place avec un agent sur site à accueillir) et les exutoires pour les concentrats encore plus loin Rognac donc plus onéreux.

Madame Valencia : En ce moment Veolia au Beynon ne traite que ses lixiviats et ne peut en recevoir de l'extérieur. Il est évident que le transport est un paramètre important du coût de traitement des lixiviats.

Sur les eaux souterraines, nous avons analysé le piézomètre N5 pour la première fois. Les résultats sont plus importants que sur les autres points, mais on note une diminution entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre. Le piézomètre sera purgé en septembre afin de refaire des analyses et vérifier les précédents chiffres.

Monsieur Benoit de Coignac : Nous ne sommes pas très inquiets sur les résultats de ce prélèvement, surtout qu'en amont il y a déjà des valeurs assez importantes.

Monsieur Gasdon : Y-a-t-il un suivi de l'ancienne décharge ?

Madame Ruiz : Oui il y a un suivi annuel de la topographie (stabilité des digues), de la production de lixiviats (il n'y a plus rien) et de biogaz (presque plus rien non plus). Nous allons faire confirmer par un bureau d'étude qu'il n'y a plus de biogaz pour retirer le réseau biogaz et pouvoir réhabiliter le site. La commune d'Embrun l'a identifié comme pouvant être équipé de panneaux photovoltaïques.

Monsieur Gasdon : Y-a-t-il des analyses d'eau dans le torrent de Pralong ? A-t-il bougé pendant la crue ?

Madame Ruiz : Il n'y a pas d'analyses à notre niveau, cela ne nous est pas demandé. Le torrent n'a pas bougé en 2023 pendant la crue.

Diapo 8 : Risque incendie

Une visite du SDIS a été faite vendredi dernier pour remettre tout le plan d'intervention à jour.

Monsieur Fanti J. : Le système de caméra thermique est à affiner puisque ne semble pas opérant. Il y a des réglages à faire et Mme Trouillet l'avait également identifié.

Diapo 9 : Nous ne constatons plus de nuisances olfactives de manière régulière. Elles sont liées à des événements particuliers tels que de fortes pluies ou que la torchère est en panne plus de 24h. C'est essentiellement quand nous travaillons sur le massif de déchets, et que l'on creuse dans les couches inférieures de déchets, qu'il y a des nuisances.

Monsieur Fanti B. : Avez-vous des plaintes de voisins ?

Monsieur Audier : Avant 2020, Embrun était souvent baigné le matin dans une odeur qui indiquait qu'il y avait une décharge à proximité. Aujourd'hui c'est très ponctuel et limité au quartier de Pralong. Les riverains se sont félicités de cette disparition d'odeurs, nous avons bien fait d'arrêter notre contrat avec Veolia.

Diapo 10 : Au niveau des contrôles DREAL, une visite a été effectuée le 5 novembre 2024 avec 3 points de contrôle :

- détection incendie (mise en place de la caméra thermique au mois de juillet)
- analyse des eaux souterraines (piézomètre N5 à contrôler l'année prochaine)
- analyse des PFAS : on note une présence de PFAS (AOF - Fluor Organique Adsorbable) en décembre 2024. En mars 2025 on constate une importante diminution, à confirmer avec les prochaines analyses. On constate avec les analyses amont et aval qu'ils sont présents dans le milieu et que ce n'est pas le site qui les produit. Parmi les causes possibles il y a les activités agricoles, les revêtement et textiles antiadhésifs ou imperméables, les matériaux de constructions ou les produits de lutte contre l'incendie.

Des contrôles inopinés ont été réalisés sur l'air et l'eau. Les eaux de ruissellement internes (ERI) n'ont pas été contrôlées car les bassins étaient hors service suite aux intempéries. Le contrôle sera présenté dans la prochaine CSS.

Diapo 11 : En 2024 la TGAP représente 50% de nos dépenses de fonctionnement.

Questions diverses

Monsieur Fanti B. : Aujourd'hui vous êtes autorisés à un peu plus de 6000 tonnes et dans 5 ans ce sera 3000 tonnes ?

Monsieur Benoît de Coignac : C'est la dernière année de fonctionnement de la décharge, il ne s'agit pas d'une année complète, nous avons compté sur 6 mois.

Madame Ruiz : Toute la politique qui est mise en place sous la volonté des élus vise à prolonger la durée de vie du site tant que possible. Nous avons ouvert très récemment notre plateforme de compostage pour les déchets verts et biodéchets. On espère sortir 500 tonnes par an de biodéchets de nos ordures ménagères, qui impactera la capacité du site et la prolongation de sa durée de vie.

Monsieur Gasdon : Nous avons vu tout le bénéfice de passer à une régie publique, il serait important d'anticiper avec Ventavon en 2030 avec une régie publique de gestion à Ventavon au niveau départemental.

Monsieur Audier : C'est une très bonne remarque. Un projet du maire de Gap avait été étudié, il serait intéressant de le relancer.

Madame Ruiz : Les conclusions de l'étude n'étaient pas favorables à une reprise en gestion publique. Le choix et la décision a été d'arrêter à ce stade de l'étude, mais ce sont plus des choix politiques que des choix techniques.

Monsieur Planes : Il faut souligner la très bonne gestion du site. Le travail est entamé sur les biodéchets pour encore réduire les entrants sur le site et cela aura également une répercussion sur la TGAP. La TGAP majorée n'est pas une épée de Damoclès pour le site car les entrants sont très contenus, la marge de manœuvre est très positive. Nous n'avons jamais eu d'inquiétudes sur la gestion du site.

Madame Ruiz : Nous sommes tout de même dans une relation partenariale. Nous sommes en totale transparence et c'est une vraie chance d'avoir cette relation de travail et c'est quand même très sécurisant de pouvoir avancer ainsi.

Madame Valencia : Effectivement c'est un site qui est bien mené, il y a des réponses qui sont apportées aux non-conformités quand on en soulève.

Monsieur Arnaud : Je m'associe à ce constat, en tant qu'élu. Le fait d'avoir un service public avec des gens investis avec une vraie approche du respect de l'environnement nous pousse à nous battre que le service public soit

continu. A long terme ce qui est fait aujourd'hui en privé devrait être géré par la régie publique. Merci à l'ensemble des équipes.

Monsieur Benoît de Coignac : Avez-vous mesuré combien vous économisez par rapport à la situation où vous iriez à Ventavon ?

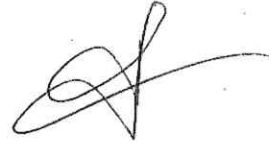
Madame Ruiz : Non, on va faire ce calcul rapide et on vous dira. Il faut que l'on s'y prépare dans cette projection puisqu'il n'y aura probablement pas d'Embrun 3, à moins que ce sujet puisse être remis sur la table. Nous avons eu une fin de non-recevoir de la part du planificateur mais si des discussions peuvent être engagées, pourquoi pas.

Madame Valencia : La question mérite d'être posée.

Madame Ruiz : Nous avons une petite crainte sur les perspectives d'évolution de la TGAP, qui est aujourd'hui à 65€/tonne. Cela représente 50% de nos charges de fonctionnement et s'il y a une volonté d'avoir une augmentation progressive, l'impact sera direct pour nous et cela se traduira par une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. On a réussi à contenir à nos charges en reprenant en régie, mais nous sommes arrivés à nos limites. Même si les tonnages diminuent grâce aux efforts effectués, nous n'allons pas économiser d'argent pour faire plus de prévention.

Les différents sujets à l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 15h45.

Le président par délégation,



Frédéric PLANES
Directeur des Politiques Publiques

